

INSTRUCTION

SUR

LES NOUVELLES ÉCOLES

ÉLÉMENTAIRES,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES ET AVEC L'APPROBATION DE S. EXC.

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ;

PAR F.-A. LAUSSEL,

Auteur de la Méthode du Livre des Images.

*A MESSIEURS composant les Comités cantonaux
d'Instruction publique.*

MESSIEURS,

DES Savans, amis de l'enfance, nous ont fait connaître le système de l'Enseignement mutuel et simultané, et en ont fait ressortir les avantages. Des associations philanthropiques ont aussitôt répondu à cet appel de l'humanité, en fondant, sous les



INSTRUCTION

SUR

LES NOUVELLES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES ET AVEC L'APPROBATION DE S. EXC.
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ;

PAR F.-A. LAUSSEL,
Auteur de la Méthode du Livre des Images.

*A MESSIEURS composant les Comités cantonaux
d'Instruction publique.*

MESSIEURS,

DES Savans, amis de l'enfance, nous ont fait connaître le système de l'Enseignement mutuel et simultané, et en ont fait ressortir les avantages. Des associations philanthropiques ont aussitôt répondu à cet appel de l'humanité, en fondant, sous les



auspices et la protection de notre auguste Monarque, des Ecoles où ce mode d'enseignement a déjà obtenu les plus grands succès (1).

Puisse cet heureux concours des lumières, du zèle et de l'autorité suprême, étendre partout le bienfait d'une éducation facile, proportionnée aux besoins de toutes les classes, et hâter, par ce moyen, les progrès de la civilisation et le retour de la saine morale !

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de réaliser nos vœux et nos espérances à cet égard. La loi de votre institution vous en impose, en quelque sorte, le devoir ; et le désir de concourir au bonheur des générations naissantes est, nous n'en doutons point, la première et la plus douce affection de vos cœurs.

Daignez donc accueillir favorablement cet aperçu d'amélioration des Ecoles élémentaires que nous avons l'honneur de vous adresser sous les auspices de S. Exc. Monseigneur le Ministre de l'Intérieur, qui vient de l'adapter spécialement pour les Ecoles de charité (2).

INSTRUCTION

SUR

LES NOUVELLES ÉCOLES

ÉLÉMENTAIRES.

VERS le milieu du siècle dernier , Herbault inventa la méthode de l'Enseignement mutuel ; à peu près à la même époque , Cherrier imagina d'apprendre à lire aux enfans en leur faisant tracer les lettres sur l'ardoise ; et c'est en liant intimement ces deux procédés ingénieux , dont ils avaient sans doute puisé l'idée dans les écrivains français , que Bell et Lancaster ont tracé le plan d'éducation adopté , depuis quelques années , dans toutes les écoles anglaises.

Ce mode d'enseignement qu'on s'empresse de ressusciter en France , nous a paru très-susceptible d'amélioration , en faisant marcher de front l'enseignement mutuel et simultané , avec l'ingénieuse Méthode des Images , inventée par Berthaud , et que nous avons essayé de perfectionner en l'appliquant aux principes de lecture réunis en un seul corps de doctrine. Le procédé d'écrire sur le sable et les ardoises ne serait employé dans

ce système de lecture , que comme un moyen auxiliaire , très-propre à imprimer dans la mémoire des enfans les sons de notre langue , qu'ils auraient déjà appris à connaître , au moyen des Images.

Il est sensible en effet que le procédé de Cherrier (l'écriture sur le sable et les ardoises) ramène toujours l'épellation , routine aveugle et sans raison , qu'il faut s'empresse de bannir de nos écoles pour lui substituer une méthode graduée , lumineuse , et qui joint l'agrément à la célérité. Les enfans apprendront incontestablement plus tôt à lire par cette méthode , qu'en suivant le procédé de Cherrier (3).

Pour rendre plus sensible cet aperçu d'amélioration ; nous joindrons ici quelques observations relatives à l'emplacement , au mobilier , au Maître , à l'organisation , au mouvement de ces Ecoles , en commençant par les comités cantonaux , chargés de les organiser et de les surveiller.

COMITÉS CANTONAUX.

Les institutions de nos anciens Barbacoles offraient jadis à l'œil observateur un tableau à la fois affligeant et grotesque ; affligeant , sous le point de vue des flagellations dont on flétrissait l'aimable enfance ; grotesque , sous le rapport de l'enseignement. Je ne citerai pour exemple , à l'appui

de cette dernière assertion , que le chant du *bé-a-ba*, digne certainement du polichinelle de la Foire.

Ces institutions barbares et gothiques ont presque entièrement disparu ; les réglemens scolastiques ont aboli à jamais les punitions corporelles ; l'enseignement s'est sensiblement amélioré et s'améliore , tous les jours.

Les nouvelles Ecoles élémentaires surtout , basées sur l'Enseignement mutuel et simultané , sont un vrai modèle en ce genre. Ces Ecoles offrent le spectacle gracieux et riant d'un local propre , spacieux , commodément disposé , où les enfans s'instruisent mutuellement , en jouant ; et si l'on adopte le projet d'amélioration que nous proposons , ils apprendront à lire très-couramment , en très-peu de temps ; et , encouragés par ce premier succès , ils feront des progrès rapides dans toutes les autres parties de l'enseignement.

Quel puissant motif pour vous , Messieurs , d'organiser promptement les Ecoles de votre arrondissement , d'après ce mode d'enseignement !

Pour y parvenir , il serait à désirer que chaque comité cantonal choisît un inspecteur chargé de recueillir tous les renseignemens relatifs à l'organisation des nouvelles Ecoles élémentaires , de réunir les Maîtres de son arrondissement , les jours de congé , dans une école , à son choix , où

il ferait , en quelque sorte , les fonctions du Professeur de l'École Normale de Paris.

Il serait aussi à désirer que le comité fixât le nombre des Ecoles de son arrondissement , de manière que la rétribution fût très-modique , et pût néanmoins suffire à l'honnête entretien du Maître , tenu en outre de recevoir gratuitement les enfans pauvres dans les lieux où il n'existe point d'école de charité , sauf le dédommagement qui lui serait accordé par la commune. Dans les écoles de charité , on devrait borner l'instruction à une seule séance , et le reste du temps devrait être employé au travail des mains , tels que la couture , le tricot , et autres ouvrages dont le produit tournerait au profit des élèves.

EMPLACEMENT D'UNE ÉCOLE ,

ET SON MOBILIER (4).

On peut consulter , pour ces deux objets , le Guide des Fondateurs et des Maîtres , l'Abrégé de la Méthode , et le Manuel des Ecoles élémentaires ; nous ajoutons seulement à ces différens objets deux petits pupitres , tournant sur leurs pieds , placés au centre des cercles de lecture , un livre , une boîte des Images pour chaque peloton de neuf ou dix élèves.

DU MAÎTRE.

Le Maître doit s'occuper d'abord à former des moniteurs qu'il choisira parmi les plus instruits et les plus intelligens des élèves qui doivent former sa nouvelle école. A cet effet , il les placera dans les bancs de la première classe , leur en fera répéter tous les exercices , et leur fera remplir , tour à tour , les fonctions de moniteurs. Il répétera la même opération pour la seconde classe et les suivantes , ayant le soin de s'arrêter à celles qui seraient au-dessus de la force de ces moniteurs futurs.

Dès que les moniteurs seront instruits , le Maître placera les élèves qui savent déjà lire couramment , dans la sixième classe , dont il fera , au besoin , plusieurs divisions , et placera les autres , sans distinction , dans la première classe. Comme les enfans enseignés , d'après notre méthode , apprennent à lire très-rapidement , les huit classes seront bientôt formées , et le Maître pourra prendre alors les moniteurs de lecture , dans chaque classe immédiatement supérieure.

On trouvera les autres instructions relatives au Maître dans les ouvrages cités ci-dessus.

ORGANISATION DE L'ÉCOLE.

L'école est divisée en huit classes, où l'on apprend graduellement et simultanément la lecture, l'écriture, l'arithmétique usuelle, les rudimens de la langue française et l'orthographe.

PREMIÈRE CLASSE. — *Les Images*. — On apprend, au moyen de la Méthode des Images, à connaître le son des voyelles et l'articulation des consonnes. (Livre des Images, page 9, jusqu'à la page 20.) On trace sur le sable avec le doigt, ou au moyen d'un petit bâton aiguisé comme un crayon, les répétitions qui se trouvent pages 12, 14, 16, 18 et 20 du Livre des Images, ou aux tableaux de lecture. On apprend aussi à tracer sur le sable les chiffres de 1 à 9.

SECONDE CLASSE. — *Les identiques*. — (*Idem*, page 21 jusqu'à la page 28.) On trace sur l'ardoise les répétitions qui se trouvent aux pages 25, 26, 27 et 28 du Livre des Images. On écrit sur l'ardoise les chiffres de 10 à 10,000.

TROISIÈME CLASSE. — *Syllabaire*. — On apprend à lire les syllabes et les monosyllabes, sans épeler. (*Idem*, page 29 jusqu'à la page 48.) On écrit sur l'ardoise les syllabes de deux, trois,

quatre lettres , et les monosyllabes. On apprend les combinaisons des chiffres pour les quatre règles.

QUATRIÈME CLASSE. — *Lecture des mots.* — On apprend à lire les mots pris isolément. (*Idem*, page 49 jusqu'à la page 79.) On écrit graduellement des mots de deux , trois et quatre syllabes. On apprend l'addition simple et décimale.

CINQUIÈME CLASSE. — *Epellation par décomposition et par cœur.* — On apprend à rendre compte de toutes les lettres qui entrent dans la composition des syllabes et des mots. (*Idem*, page 80.) Dans cette classe on apprend à écrire la cursive sur le papier : les cahiers doivent être coupés comme ceux de la musique. On apprend à faire la soustraction simple et décimale.

SIXIÈME CLASSE. — *Lecture courante*, dont on trouve tous les principes, Livre des Images, page 84. On continue d'écrire la cursive sur le papier. On apprend la multiplication simple et décimale.

SEPTIÈME CLASSE. — *Lecture des anciennes éditions.* — On lit le Catéchisme historique, la Doctrine chrétienne de Lhomond, en faisant aux élèves les observations qu'on trouve aux pages 43

et 44 de l'Instruction pour les personnes qui enseignent à lire. On continue d'écrire la cursive sur le papier. On apprend à faire la division simple et décimale.

HUITIÈME CLASSE. — *Lecture du latin.* — Le matin, on apprend à lire le latin; le soir, on lit les mœurs des Israélites et des Chrétiens. (*Voyez l'Instruction ci-dessus, page 31.*) On continue d'écrire la cursive sur le papier. On fait l'application des règles de l'arithmétique aux poids, mesures et monnaies métriques.

Dès la sixième classe, on fera réciter aux élèves, certains jours de la semaine, les Observations grammaticales qu'on trouve page 21 et suivantes de l'Instruction ci-dessus. Dans les classes suivantes, on fera réciter les Rudimens des petites Ecoles, par M.-F. Mazure; et lorsque les élèves sauront expédier passablement la cursive, on leur apprendra l'orthographe, dont on trouvera les leçons graduées dans notre ouvrage intitulé : *la Nouvelle Orthographe française*, actuellement sous presse (5).

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE.

Des enfans choisis par le Maître pour instruire leurs condisciples, surveillent et dirigent tous les exercices. Les fonctions de ces moniteurs sont

amment détaillées dans le Guide des Fondateurs et des Maîtres , l'Abrégé de la nouvelle Méthode , et le Manuel des nouvelles Ecoles élémentaires (6).

Nous observerons seulement que , dans les Ecoles qui ne s'élèvent pas au-delà de cinquante élèves , le Maître lui-même doit remplir les fonctions des moniteurs généraux.

Nous observerons encore qu'en suivant notre Méthode , lorsque le moniteur général a donné l'ordre à la huitième classe de commencer , le moniteur particulier de cette classe ne doit point dicter en épelant , mais lire simplement le premier mot de la pièce d'écriture , en le coupant par syllabes. EXEMPLE : *A-MA-BI-LI-TÉ*. Le premier fera lire ce mot , de la même manière , au second , et l'écrira ; le second au troisième , etc. La même observation s'applique aux classes suivantes. Dans les deux premières classes , si l'élève hésitait à lire le son qu'on lui présente à tracer sur le sable ou l'ardoise , il faudrait lui dire simplement : *Songez à la figure*. Le moniteur de lecture se conduira de même , en faisant lire son peloton au centre.

On trouve dans le Manuel des nouvelles Ecoles élémentaires le Règlement intérieur pour les Ecoles catholiques , recommandé , de la part du Roi , par M. le Grand-Aumônier à M. le Préfet de la Seine.

N O T E S.

(1) Pour donner à l'organisation des nouvelles Ecoles élémentaires l'impulsion qui fait l'objet des vœux du Gouvernement, et de tous les amis de l'enfance et de l'humanité, il serait à désirer qu'il se formât dans toutes les villes, chef-lieu d'un arrondissement académique, une société d'éducation pour l'enseignement élémentaire, à l'instar de celle de Paris.

(2) Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur a honoré l'auteur du Livre des Images d'une lettre, sous la date du 5 juillet 1817, dans laquelle il lui annonce que sa méthode vient d'être adoptée pour les Ecoles de charité.

(3) On trouve à la fin de l'instruction pour les personnes qui enseignent à lire, le verbal tenu par M. l'Inspecteur de l'Académie de Toulouse, le 20 mars 1817, duquel il résulte que l'essai de la Méthode des Images, fait d'après l'autorisation et sous les auspices de M. le Recteur de cette Académie, dans les écoles de M. Toussaint et de la Dame Blanc, a complètement réussi, et que des enfans de quatre à six ans ont appris à lire couramment, avec grace et intelligence, dans l'espace de trois à quatre mois. Des enfans choisis pour cet essai dans la classe de M. Toussaint, lui servent aujourd'hui de moniteurs pour la nouvelle Ecole élémentaire, basée sur l'Enseignement mutuel et simultané qu'il vient d'organiser. — La Dame Blanc, à la suite de cet essai, a perdu presque tous ses petits écoliers,

qu'on a trouvés assez savans pour passer dans les écoles où l'on enseigne le latin ou la belle écriture.

(4) La plupart des Maîtres , dans les campagnes et les petites villes , ont peu de moyens pour cet objet ; les comités cantonaux peuvent y suppléer en activant des souscriptions volontaires de la part des parens des élèves , à titre d'avances sur les mois d'école. Il convient que cette rétribution soit fixée par le comité cantonal , suivant les localités.

(5) Dans les Ecoles destinées aux enfans âgés de moins de six ans, dans toutes les Ecoles des filles et dans les Ecoles de charité , les exercices d'écriture et d'arithmétique ne doivent commencer qu'à la cinquième classe ; encore même ces exercices ne devraient avoir lieu que certains jours de la semaine. Ainsi, dans ces Ecoles, les élèves des quatre premières classes seront assis simplement sur des bancs en face de l'estrade du Maître.

Dans les Ecoles des filles et dans les Ecoles de charité , on dressera les élèves au travail des mains. (*Voyez le Guide des Fondateurs et des Maîtres, page 276.*)

(6) Les moniteurs doivent surtout posséder parfaitement la Méthode des Images.

La lecture est une science , la première sans doute et la plus nécessaire de toutes. Or, toute science a ses principes, ses règles qu'il faut développer méthodiquement et graduellement ; et il n'y a aucune méthode dans la manière d'apprendre à lire par épellation. Tout est routine dans cette marche ; rien n'éclaire les pas du jeune élève. Vous lui faites dire tantôt *e-n, an, serpent*, et tantôt *e-n, en, examen*. Il faut que la mémoire re-

tienné tout, et c'est ce qui rend la lecture si longue, si difficile à apprendre.

Dans notre Méthode, au contraire, nous procédons toujours avec ordre, du *connu* à l'*inconnu*. Nous faisons d'abord connaître le son des voyelles, l'articulation des consonnes, au moyen de l'écho de la dénomination des Images; et comme le même son est représenté quelquefois par des lettres différentes, *é, ai, eai, ei*, et qu'il arrive aussi que la même lettre a un son différent, ou une articulation différente; *ch*, qu'on articule *che* dans *change*, et *que* dans *archange*, nous faisons connaître ces identiques.

La lecture des syllabes exige un effort de mémoire prodigieux. Dans la lecture par épellation, il faut retenir les combinaisons des lettres deux à deux, trois à trois, etc., et le nombre de ces combinaisons est certainement très-considérable: notre Méthode n'exige aucun effort de mémoire; nous faisons prononcer la consonne comme si elle était une syllabe: *ob, o-be*, observant seulement de faire prononcer rapidement la voyelle *be-bé, bé*, par changement de seconde lettre. La lecture des mots, en suivant l'épellation, est un véritable labyrinthe où l'on s'égaré à chaque pas: dans notre Méthode, nous apprenons à couper les mots par syllabes, nous indiquons les lettres nulles dans le corps du mot, la prononciation des finales, les identiques, et les diverses décompositions des lettres doubles. *X*, par exemple, en se décomposant, offre tantôt au lecteur *cs*, *sexe, sec-se*; *gz*, exemple, *eg-zemple*; *ss*, *Ausserre*; *z*, *sixième, sizième*; et toutes ces difficultés sont applanies par des règles fixes et clairement expliquées. Enfin, suffit-il d'apprendre au jeune lecteur à déchiffrer bien ou mal les mots? Ne doit-on pas lui enseigner à

émettre avec goût, et d'une manière propre à intéresser l'auditeur, les phrases et les périodes d'une pièce de lecture en prose ou en vers? Or, je le demande, peut-on attendre cela d'un enfant qui fait lire un autre enfant, lorsque ce dernier n'a pas été exercé et n'est pas fixe lui-même sur les règles de la liaison des mots, des repos indiqués par la ponctuation, de l'appui prosodique et des inflexions de la voix? Dans notre Méthode, le moniteur est fixe par une courte Instruction qui se trouve en tête de chaque Leçon, et que le Maître aura eu le soin de lui faire observer, en l'exerçant avant sa leçon.

émette avec goût et d'une manière propre à intéresser
 l'auditeur, les phrases et les périodes d'une part de lecture
 en prose ou en vers ? Or, le demandeur peut-on attendre
 cela d'un enfant qui fait lire un autre enfant, lorsque ce
 dernier n'a pas été exercé et n'est pas sûr lui-même sur les
 règles de la liaison des mots, des voyes indiennes, sur la
 ponctuation, de l'accent, et de la mesure de la
 voix ? Dans notre méthode, le maître ne cesse de lire
 contre l'attention qui se trouve en face de chaque leçon,
 et que le maître aura en le soin de lui faire observer, en
 l'écrit avant sa leçon.